

Mairie de Flachères

46, route de Champier - 38690 FLACHERES

Tel : 04 74 54 45 33 Fax : 04 74 54 39 88

Mail : mairie.flacheres@wanadoo.fr - Site : www.flacheres.fr



FLACH'INFOS

Bulletin n°16
Mai 2009

6 juin 2009- Interquartier Journée de détente et de convivialité

C'est ainsi que l'on peut désigner cette journée proposée par le Comité des Fêtes, elle sera festive et joyeuse, ce sera l'occasion pour tous les Flachérois petits et grands de sortir de chez-eux et participer à des jeux d'adresse, de force, de précision et de connaissance.

Chacun fera partie d'une équipe et portera un signe distinctif pour représenter son quartier. En effet, la commune sera divisée en quatre, chaque équipe défendra sa couleur affrontant les autres dans de joyeux tournois.

Ce sera aussi l'occasion de découvrir son voisin, de lier conversation avec une personne que l'on croisait sans la connaître et s'apercevoir qu'avec un peu de volonté, d'envie de participer on peut passer une journée loin des soucis et découvrir qu'avec des amusements simples tout le village se retrouve pour redonner une dynamique festive et sympathique (le programme se trouve dans les pages suivantes).

Nous comptons sur votre présence, votre participation et vous souhaitons de bonnes vacances et un bel été.

Magazine d'information non périodique : FLACH'INFOS n° 16 - mai 2009

Responsable de la publication : Armand QUILLON

Responsable de la rédaction : Pascal ROY

Avec la participation d'Agnès BERTHIER, Laetitia BOCQUET et Serge GUILLAUD

Impression : Communauté de Communes Bièvre Est

LE BUDGET

FONCTIONNEMENT

| | <u>Budget</u> <u>2008</u> | <u>Réalisé</u> <u>2008</u> | <u>Budget</u> <u>2009</u> |
|---|------------------------------|-------------------------------|------------------------------|
| DEPENSES | | | |
| Charges à caractère général | 71 350 | 73 387.05 | 70 300 |
| Charge du personnel | 48 190 | 45 428.92 | 46 140 |
| Autres charges de gestion courante | 50 616 | 44 237.34 | 47 683 |
| Charges financières | 18 027 | 15 025.50 | 16 590 |
| Virement à la section d'investissement | 76 853 | | 84 581 |
| Dépenses imprévues / Charges exceptionnelles | 5 000 | | 5 000 |
| | 270 036 | 178 078.81 | 270 294 |
| RECETTES | | | |
| Produits des services | 35 200 | 41 497.98 | 14 900 |
| Impôts et taxes | 119 200 | 129 374.16 | 134 600 |
| Dotations et participations | 78 150 | 84 246.89 | 82 183 |
| Autres produits de gestion / produits exceptionnels | 37 486 | 14 272.10 | 38 611 |
| | 270 036 | 269 391.13 | 270 294 |

INVESTISSEMENT

| | <u>Budget</u> <u>2008</u> | <u>Réalisé</u> <u>2008</u> | <u>Budget</u> <u>2009</u> |
|--|------------------------------|-------------------------------|------------------------------|
| DEPENSES | | | |
| Solde investissement reporté | 21 705 | | 37 607 |
| Remboursement d'emprunts | 20 125 | 20 124.39 | 20 562 |
| Immobilisation corporelle | 11 600 | 12 536.03 | 3 000 |
| Immobilisation en cours | 213 959 | 129 334.23 | 321 582 |
| | 267 389 | 161 994.65 | 382 751 |
| RECETTES | | | |
| Virement de la section de fonctionnement | 76 853 | | 84 581 |
| Dotations fonds divers | 130 536 | 141 122.63 | 108 170 |
| Subventions d'investissements reçues | | 4 970.00 | |
| Emprunts | | | 190 000 |
| Vente terrain | 60 000 | | |
| | 267 389 | 146 092.63 | 382 751 |

TAUX D'IMPOSITION 2009 – MOYENNE DES COMMUNES DE LA CCBE

| | Taxe d'habitation | Foncier bâti | Foncier non bâti |
|-----------------------|-------------------|--------------|------------------|
| Apprieu | 7.21 | 18.31 | 48.66 |
| Beaucroissant | 4.24 | 13.16 | 49.50 |
| Bizonnes | 9.94 | 19.32 | 48.02 |
| Burcin | 7.80 | 16.71 | 56.50 |
| Chabons | 8.53 | 16.95 | 56.71 |
| Colombe | 9.00 | 19.10 | 58.70 |
| Eydoche | 7.20 | 11.30 | 47.22 |
| Flachères | 8.15 | 14.80 | 46.20 |
| Le Grand Lemps | 8.33 | 17.16 | 46.16 |
| Izeaux (taux 2008) | 9.00 | 20.00 | 50.00 |
| Oyeu | 7.96 | 14.71 | 53.99 |
| Renage | 13.33 | 27.19 | 94.70 |
| St Didier de Bizonnes | 7.85 | 15.27 | 58.88 |
| Moyenne CCBE | 8.35 | 17.23 | 55.02 |

Principales dépenses d'investissement 2008

ACHAT:

| | |
|---|------------|
| - Véhicule RENAULT TRAFIC | 1 800.00 € |
| - Ordinateur (Mairie) | 1 440.00 € |
| - Logiciel « Election » | 795.34 € |
| - Photocopieur (Ecoles) | 358.80 € |
| - Four (Cantine) | 3 127.54 € |
| - Chaises (Ecoles + Cantine) | 1 455.77 € |
| - Tables informatique (Ecoles) | 1 140.27 € |
| - Mobilier de bureau (Salle du Conseil Municipal) | 1 312.02 € |
| - Isoir (pour personnes à mobilité réduite) | 107.40 € |
| - Tables rondes | 998.90 € |

BATIMENT « MAIRIE-ECOLES » :

| | |
|--|------------|
| - Honoraires Architectes (solde) / projet de restructuration | 1 164.00 € |
| - Nettoyage chenaux + démolition cheminées | 2 328.55 € |
| - Revêtement sols dans les 2 classes | 2 981.93 € |

VESTIAIRES :

| | |
|---|------------|
| - Mise aux normes des installations électriques | 9 140.06 € |
|---|------------|

VOIRIE :

| | |
|----------------|-------------|
| - Travaux 2007 | 44 043.78 € |
| - Travaux 2008 | 46 544.71 € |

ASSAINISSEMENT :

| | |
|-------------------------------|-------------|
| - Travaux divers branchements | 18 137.94 € |
| - Schéma directeur | 4 562.74 € |

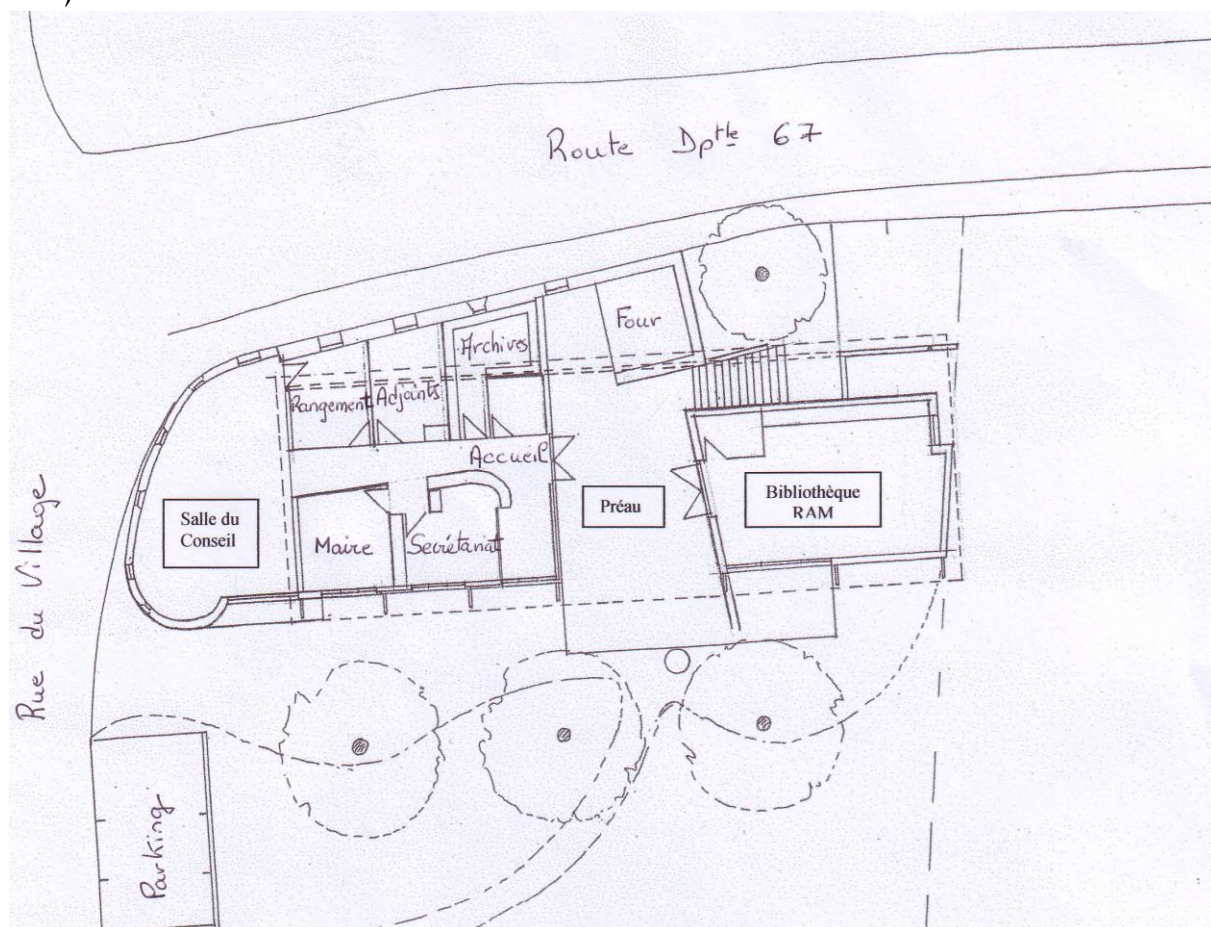
Construction de la mairie

Le projet « MAIRIE » avance, l'Avant Projet Sommaire vient d'être validé, permettant aux architectes de continuer leur travail en concertation permanente avec la commission « construction mairie » pour arriver à l'Avant Projet Définitif.

L'implantation de la mairie se fera à la place de la Maison Roudet / Asport avec agrandissement au Sud et à l'Ouest. Cette position est celle de la plupart des maisons anciennes de la commune, dos au Nord et façade principale au Sud. Force est de constater que pour les économies d'énergie c'est la meilleure position, puisque nous sommes dans cette démarche, nous avons accepté ce positionnement.

La conservation du four à pain à son emplacement initial était aussi une contrainte, les architectes ont du en tenir compte pour construire à partir de celui-ci. Le plan qui est présenté ci-dessous vous permettra de découvrir ce que sera la nouvelle mairie avec salle du Conseil et des mariages, hall d'entrée secrétariat, bureau du maire, bureau des adjoints, archives, commodités, une salle indépendante pour le Relais Assistantes Maternelles (RAM) et la bibliothèque. Entre les deux, un espace couvert donnant accès à la mairie, au RAM et au four.

La surface totale est de 250 m², actuellement nous devons choisir un mode de chauffage sur trois proposés ainsi que le matériau des portes et fenêtres (bois, alu, PVC).



Cantine

Du fait de la baisse des effectifs à l'école, la fréquentation des enfants à la cantine et à la garderie a diminué.

En début d'année scolaire, suite à une enquête, la garderie du matin avait été mise en place pour accueillir les enfants entre 7h30 et 8h30.

Faute de participants en nombre « suffisant », elle a été suspendue dès les vacances de février.

Une enquête sera de nouveau réalisée courant juin. Si la demande est importante, nous referons un essai à la rentrée de septembre 2009.

Les questionnaires seront diffusés aux familles par l'intermédiaire de l'école.

De ce fait, certaines familles intéressées ne seront peut-être pas directement consultées (nouveaux habitants). Ces familles devront contacter la mairie pour plus de renseignements.

Droit d'accueil

Après discussion en réunion de conseil municipal, en date du 12 Septembre 2008, la commune a décidé d'appliquer la loi 2008-790 relative à l'accueil à l'école, en cas de grève.

Pour cela, il a été établi une liste de personnes susceptibles d'assurer l'encadrement des enfants en cas de grève des enseignants. Cette liste a été transmise pour validation à l'inspecteur d'académie.

Lors de la dernière grève, le service a été activé sachant qu'aucun enfant ne s'est présenté.

Organisation scolaire

L'inspectrice d'Académie Directrice des services départementaux de l'Education Nationale de l'Isère, Madame LESKO, vous informe qu'elle a pris la décision d'un changement de circonscription premier degré pour l'école élémentaire de Flachères. Anciennement rattachée à la circonscription d'Inspection de l'Education Nationale « Bièvre Valloire », elle dépendra de la circonscription « Voiron 1 » à compter du 1^{er} septembre 2009.

Elections européennes

Nous vous rappelons que le dimanche 7 juin 2009 auront lieu les élections européennes. Sur la commune, le bureau de vote se tiendra à la salle des fêtes (petite salle) de 8h00 à 18h.

Civisme



Le point d'apport volontaire situé vers le stade est très fréquenté, ce qui est très bien pour notre commune. Toutefois, il est dommage d'en arriver à la situation montrée par la photo ci-dessus.

Si le fait de venir déposer ses déchets dans les containers est un geste citoyen, le fait de les déposer devant le container parce que ce dernier est plein l'est nettement moins !!!!!

D'autre part, ce sont des déchets qui n'ont rien à voir avec les containers qui sont déposés par certaines personnes irrespectueuses de l'environnement pensant que quelqu'un s'en occupera bien plutôt que de suivre les filières traditionnelles que nous vous rappelons :

Ordures ménagères : poubelle personnelle ramassée une fois par semaine, le lundi matin.



Tout le reste doit être apporté à la **déchetterie de Châbons** dont les horaires d'ouverture sont communiqués dans ce bulletin.

Courant septembre les enfants de l'école ont participé à une matinée «village propre». Chacun doit contribuer à sa manière à la propreté de son propre environnement !

Economies d'énergie

La commune va faire réaliser un bilan énergétique sur ses bâtiments, notamment la salle des fêtes et la mairie-école.

Un historique a été réalisé à partir des relevés fournis par EDF ; il permet un suivi en consommation et en coût.

Lors de la construction de la salle des fêtes (il y a 10 ans !) le choix de la géothermie avait été fait. Nous avons connu quelques difficultés pour prendre en main l'installation. Aujourd'hui, peut-être pouvons-nous optimiser son fonctionnement ?

Le bâtiment mairie-école est, lui, chauffé par convecteurs programmables ; nous avons réalisé les travaux indispensables pour minimiser les consommations électriques : changement des menuiseries, isolation des combles, abaissement des plafonds, changement des convecteurs.

Cette étude, si elle s'inscrit dans une démarche écologique, a également comme objectif la diminution des coûts.

Uniquement mairie-salle des fêtes-stade :

- Coût pour 2008 10 228,48 Euros
- Total consommation 104 853 kW

Electrification rurale

Suite aux réclamations des usagers en bout de ligne des mesures ont été réalisées en 2006 sur le réseau « poste Florencin ». Celles-ci ont mis en évidence des fluctuations anormales de tension.

Après constat de l'existant, un renforcement de réseau doit être réalisé (changement de la section du câble sur une partie du réseau).

Ces travaux seront réalisés en 2009. La maîtrise d'ouvrage sera assurée par les techniciens du SE38 (syndicat départemental à qui nous avons délégué la gestion de notre réseau).

Coût des travaux à la charge de la commune 6619 euros.

Un autre problème perdure, il concerne le poste du Terrier.

Sur ce réseau, deux interventions ont été réalisées ces dernières années, en vain !!!

En 2000, le cheminement du réseau a été modifié.

En 2007, deux départs ont été créés dans le poste au lieu d'un seul.

Depuis plus d'un an, nous sollicitons ERDF (Electricité Réseau Distribution France) suite aux remarques des abonnés. En ce début d'année, suite aux plaintes écrites de ces abonnés insatisfaits, ERDF a enfin pris en compte nos doléances.

Des défaillances ont effectivement été mises en évidence. Nous attendons les résultats de leur analyse ainsi que leur proposition de solution.

Nous gardons en mémoire que nous avons déjà financé deux fois des travaux dont la finalité n'a pas été satisfaisante.

EVIRA

La société EVIRA qui occupe actuellement le bâtiment neuf de la zone d'activité de notre commune quittera les locaux le 31 juillet prochain.

Evira ira s'implanter à St André le Gaz où ils disposeront de locaux plus adaptés et d'accès plus pratique pour les nombreux camions qui assurent le transport des vêtements.

Ce bâtiment est propriété de la Communauté de communes (qui avait porté le projet de sa construction) comme tout le reste du tenant industriel acquis en 2007.

La commission économie de la Communauté de commune réfléchit à la future utilisation de cet atelier :

- vente, location en l'état,
- division en lots.

Toutes les solutions sont étudiées.

Une certitude, le bâtiment central, témoignage du long passé du tissage à Flachères, sera détruit vu son état de délabrement.

Le devenir du bâtiment de gauche anciennement appelé « atelier de la confection » est à l'étude : écrouler, réhabiliter ?? Les avis divergent.

La commune s'est positionnée pour la réhabilitation. Toutefois, les murs ayant par endroit souffert de la pluie, une expertise sera

réalisée pour valider la pertinence de cette orientation.

Site internet

Dernièrement quelques modifications ont eu lieu sur le site de la CCBE. Peut-être les avez-vous remarquées ?

Au niveau de notre commune, vous pouvez constater comme principal changement la mise en place d'un diaporama photos. Nous vous invitons d'ailleurs à nous transmettre vos photos numériques (ou à numériser) de la commune. Nous pouvons en ajouter encore quelques unes et les changer régulièrement.

Merci pour votre participation à la vie de ce site !

Par ailleurs, la commune dispose à présent de son propre nom de domaine : www.flacheres.fr.

La commission communication assurera la gestion et la mise à jour des diverses informations.

Ensemble retraçons l'histoire locale...

Pour éviter que la mémoire collective ne s'estompe et comprendre à quoi ressemblaient Flachères et Bièvre-Est, il y a un siècle, nous avons choisi de recenser les cartes postales du village ou des environs et les photos retraçant les scènes de la vie courante.

Si vous avez de ces fameuses cartes ou photos, vous pouvez vous rendre en mairie afin de les trier, les répertorier et les scanner, elles vous seront rendues très rapidement, aucune ne sera conservée.

Merci d'avance à tous ceux qui participeront à cette plongée dans le passé, ils permettront ainsi d'organiser une exposition dans la commune et participer à la valorisation de notre village au sein de la communauté de communes.

Dépôt de vos photos et cartes postales, en mairie jusqu'au vendredi 19 juin.

Une médaille bien méritée...

Nous aimerions vous parler d'une personne comme il en existe peu à l'heure d'aujourd'hui, Monsieur Serge GUILLAUD.



Beaucoup le connaissent mais pas suffisamment encore.

Serge est actuellement adjoint municipal sur la commune. Il a été médaillé cette année pour 25 années passées au service de notre commune en tant que conseiller puis adjoint.

C'est une personne modeste pour qui cette médaille est une reconnaissance mais qui préférerait très largement voir plus de gens et de jeunes mobilisés pour leur commune, pour la vie associative entre autre.

Il prône l'entraide entre voisins et la générosité envers autrui.

Oui, Serge est un homme généreux mais encore trop peu soutenu.

En tant que vice-président du SIGMAS en charge de la commission Jeunesse, il se bat pour cette population dont peu s'occupe. Il aimerait que les jeunes (11-17 ans) participent et communiquent d'avantage ainsi que leurs parents avec les animateurs présents sur chaque commune.

Il veut éviter l'isolement que vivent parfois ces grands adolescents vis-à-vis de leur commune. Il est vrai que c'est une période de la vie d'un être humain où se mêlent très souvent rébellions, amours, chagrins, colères et joies de vivre. C'est à la fois une période insouciante et primordiale pour le reste de notre vie (choix des études, choix de comportement, etc.).

Serge vous invite vous, parents et vous, adolescents, à rencontrer l'animateur du village, Jérôme Poulet (06 80 20 38 27), pour discuter, échanger, parler de ce qui vous plairait de vivre, de faire, pour avancer et partager ensemble cette période de votre vie.

Vous pouvez également joindre Serge GUILLAUD ou demander à le rencontrer en contactant la mairie au 04 74 54 45 33.

Après-midi détente

Les membres du C.C.A.S. ont renouvelé le 28 février dernier, l'après-midi jeux réservé aux personnes retraitées ou pré-retraitées. Cette rencontre a connu pour la seconde édition, un fort succès.

De bonnes cuisinières avaient préparé des crêpes nature, au sucre, au chocolat, à la confiture de mûres faite maison ou encore aromatisées au rhum. Celles-ci étaient accompagnées de thé, tisane, café et jus de fruits.

Ces après-midi conviviaux permettent de discuter de choses et d'autres, de passer un après-midi en dehors de chez soi, de côtoyer d'autres personnes, mais avant tout de se faire « dorloter » par la nouvelle équipe du C.C.A.S. dynamique et fort sympathique.

Le prochain rendez-vous est prévu pour le samedi 10 octobre 2009.

De la finesse dans nos bouches, des sourires plein les lèvres, des yeux époustoufflés...

Dimanche 5 avril dernier, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) a offert à nos aînés une journée pleine de nouveautés.

Un nouveau traiteur pour cette occasion (Coccina, Maison Candy, à Bourgoin-Jallieu), le changement de salle afin d'accueillir les 63 personnes ayant répondu à l'invitation, une décoration innovante et printanière agrémentée des magnifiques peintures de Nicole Guigard et enfin une troupe de patoisants pleine de ressources pour animer une journée placée sous le signe de la convivialité !

Cette belle réussite est due principalement à une équipe dynamique et volontaire du nouveau C.C.A.S., à des bénévoles toujours partants et aux élus. Un grand merci à Nadine, Simone, Christiane, Marie-Thérèse, Frédérique mais également à Suzie, René et Daniel.

A l'année prochaine pour un nouveau défi !



Comité des fêtes

L'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le vendredi 6 mars dernier avait comme principal point à son ordre du jour l'élection d'un nouveau bureau.

Il faut malheureusement regretter que cette assemblée n'ait pas attiré un nombreux public. Bien sûr, il y avait les « fidèles ». Nous les en remercions.

Rappelons que le rôle du comité des fêtes est l'animation du village et la coordination des associations. D'après la fréquentation des animations organisées annuellement, il semble que les Flachérois apprécient ces événements. Alors pourquoi ne pas vous intéresser aux réunions ?

Certains se plaignent de l'absence de vie de village et de commerces. Mais comment voulez-vous que cela évolue lorsque les chaises des réunions importantes sont majoritairement vides ?

Veillez trouver ci-dessous la liste des personnes élues et leur fonction respective :

- Président : Patrick Balaguer
- Vice-Président : Daniel Cécillon
- Trésorier adjoint : Bertrand Guillaud
- Secrétaire adjoint : Vinca Renard
- Trésorière : Annie Diogon
- Secrétaire : André Milesi
- Membres : Marie et Guy Jullien

Cette même équipe s'est réunie le 27 mars 09, afin d'établir, entre autre, un calendrier des fêtes 2009-2010 :

- 6 juin Inter quartiers
- 19 juillet Farfouille
- 5 septembre Comice agricole
- 5 décembre Téléthon
- fin février 2010 Jeux d'hiver

« Quand les Hommes ont une volonté commune,
leur Souffle ensemble s'harmonise. »

Le comice agricole approche...

Le 22 avril dernier a eu lieu à la salle des fêtes de Flachères l'assemblée générale de la société d'agriculture regroupant les exploitants agricoles du canton du Grand Lemps.

Comme toute assemblée, l'ordre du jour comprenait la présentation des comptes-rendus moral et financier.

Des représentants de la municipalité et du comité des fêtes avaient été conviés à cette réunion pour parler de l'organisation du comice agricole.

Cette importante manifestation rurale aura lieu sur notre commune, le samedi 5 septembre 2009. La présentation des animaux et du matériel se fera près du stade de manière à disposer des équipements existants. Des jeunes de la commune présenteront des travaux réalisés « à l'ancienne ». D'autres animations sont en projet...

Rendez-vous le 5 septembre !

Le comité des fêtes et la société d'agriculture comptent sur votre aide pour réussir cette manifestation.

Programme du samedi 6 juin 2009 : Interquartier

Le bureau du comité des fêtes s'est réuni encore une fois pour finaliser les jeux interquartiers. La journée commencera par le défilé de vélos décorés à partir de l'école, vers 11h. Ensuite, il y aura l'apéritif suivi d'un repas : grillades, steaks, hot-dogs, frites... A la fin de ce repas (prix modique), les jeux commenceront. Des jeux style 'inter villes' datant de quelques décennies, des jeux physiques ou intellectuels, tir à la corde, course en sac... Tout pour que tout le monde passe une très bonne journée.

Horaires d'été de la déchetterie de Châbons .

| | | |
|----------|--------|---------|
| Lundi | Fermé | 14h-18h |
| Mardi | 9h-12h | Fermé |
| Mercredi | Fermé | 14h-18h |
| Jeudi | Fermé | Fermé |
| Vendredi | 9h-12h | 14h-18h |
| Samedi | 9h-12h | 14h-18h |

SIGMAS

ANIMATIONS INTERCOMMUNALES – 12 – 17 ANS

(En partenariat avec Céline, animatrice communale du Grand-Lemps & Grégoire, animateur communal d'Apprieu)

Tous les mercredis, différentes activités sont proposées. Les lieux varient d'un mercredi sur l'autre et un transport gratuit sera proposé pour ceux qui n'ont pas la possibilité de se déplacer. Le ramassage se fait à partir de 13h30 et les activités débutent en règle générale à 14h00. Elles se poursuivent jusqu'à 16h30 (sauf pour les sorties, retour vers 18h00).

JUIN

| Dates | Lieux | Activités |
|-------|------------|--|
| Le 03 | Flachères | Activités diverses |
| Le 10 | Hauterives | Palais idéal + labyrinthe 13h00 - 17h30 |
| Le 17 | A définir | Théâtre |
| Le 24 | Flachères | Activités diverses |

VACANCES D'ETE

Pour les 6-12 ans

(Hébergement en dur au chalet des Bouchards à Villard de Lans)

Au choix, de 1 à 3 semaines avec un thème différent :

- Du samedi 4 au vendredi 10 juillet : « Eco-logique »
- Du samedi 11 au vendredi 17 juillet : « Les gens des forêts » (Légendes et forêts)
- Du samedi 18 au vendredi 24 juillet : « Les bottes de 7 lieues »
- Du samedi 25 au vendredi 31 juillet : « Le 5^{ème} élément »

Possibilité d'enchaîner directement sur une deuxième et pourquoi pas une troisième semaine de vacances....les visites de la famille le samedi seront bien sûr possibles !!!

INFO & MODALITES D'INSCRIPTION

Début des inscriptions : lundi 04 mai 2009

Comment s'inscrire ?

- Au Centre Social & Culturel Intercommunal au Grand-Lemps
- Par téléphone (réservation uniquement)
- Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 16h30

Documents à fournir :

- - N°Alloc. CAF + quotient familial
- - N° de sécurité sociale
- - Copie attestation assurance responsabilité civile

RENCONTRE PARENTS/ANIMATEURS
SAMEDI 13 JUIN 2009 - DE 10H00 A 12H00
Espace Pierre Bonnard - Grand-Lemps

C'est l'occasion de :

- rencontrer l'équipe d'adultes présente sur les séjours,
- lire le projet pédagogique,
- finaliser avec la responsable et les autres familles l'action de covoiturage

!!! Aucune inscription ne se fait le jour de la réunion d'information !!!

SEJOURS ET ACCUEIL DE LOISIRS

Séjours 11-14 ans organisés par Jérôme, animateur intercommunal

Du 17 juillet au 23 juillet 2009

A Villard-de-Lans

Au programme : Via ferrata, randonnée, jeux de piste

Du 24 août au 30 août 2009

Au Mont d'Or dans le Puy de Dôme

Au programme : Séjour nature (volcans, lacs...)

Séjour Equitation pour les 7/12 ans

Du 24 août au 28 août 2009

A Villeneuve de Marc

Accueil de loisirs 4 -12 ans

Du 06 juillet au 31 juillet 2009

Du 17 août au 28 août 2009

EL.EN/SIGMAS - 20, rue Joliot Curie - 38690 LE GRAND LEMPS

RENSEIGNEMENTS

En mairie : des plaquettes de présentation sont à votre disposition

Sur internet : <http://www.cc-bievre-est.fr/>

Tél SIGMAS : 04 76 55 92 76

2009, l'année « Jongkind en Dauphiné »



Johan Barthold Jongkind (1819 - 1891) :
Peintre et un graveur néerlandais, ayant
passé les vingt dernières années de sa vie
dans le Dauphiné. Il est considéré comme
l'un des précurseurs de l'impressionnisme.

Du 21 juin au 31 décembre 2009, le grand public pourra visiter la plus grande exposition consacrée, en province, à ce grand artiste. Le musée Berlioz, à la Côte Saint André, exposera près de 120 œuvres (huiles, aquarelles, dessins, eaux-fortes, etc.) et des objets et documents ayant appartenu au peintre et liés à ses séjours dans notre région.

Le syndicat mixte du pays Bièvre-Valloire, en collaboration avec les communautés de communes de Bièvre-Liers, Bièvre-Est, Virieu Vallée de la Bourbe et l'association « Dans les pas de Jongkind en Dauphiné » travaille sur un projet de parcours consacré au peintre.

Il s'agira d'un circuit composé de panneaux qui seront implantés sur des points en lien avec les œuvres du peintre exécutées de Balbins à Virieu-sur-Bourbe en passant par le Grand-Lemps et Châbons.



La villa Beau-Séjour à La Côte-Saint-André



La maison de Jongkind et le château de Pupetières

Vos bruits et vos fumées gênent vos voisins !

Bruits :

D'une manière générale, la réglementation vous impose de prendre toutes les précautions nécessaires pour que le voisinage ne soit pas gêné par les bruits.

Des horaires sont à respecter pour l'exécution de travaux momentanés de bricolage ou de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants : tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, etc. ...

Les horaires autorisés sont :

- Les **jours ouvrables 8h30 à 12h00 et 14h00 à 19h30**
- Le **samedi : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00**
- Le **dimanche et les jours fériés : 10h00 à 12h00.**

Fumées :

Suite au dernier arrêté préfectoral, le brûlage de bois provenant des débroussailllements, taille de haies ou d'arbres est autorisé dans les communes dont la population est inférieure à 2000 habitants au dernier recensement.

Les végétaux pouvant être brûlés devront être suffisamment secs pour générer un minimum de fumée et brûler facilement.

Sont interdits, les déchets végétaux à forte teneur en eau (pelouse) ainsi que l'adjonction de produits pour activer la combustion du bois.

Le brûlage est interdit du **15 février au 30 avril** et du **15 juillet au 30 septembre, le dimanche** ainsi que **les jours de grands vents.**

En dehors de ces périodes, le brûlage pourra s'effectuer de **9h00 à 18h00 du lundi au samedi** et de **9h00 à 12h00 les jours fériés.**

Le brûlage ne doit entraîner, pour le voisinage et pour les usagers des axes routiers, aucune gêne, danger ou insalubrité causés par les fumées. Il devra s'effectuer à une distance minimale de 25 mètres des voies de circulation et des constructions et se faire sous la surveillance permanente d'une personne, laquelle doit pouvoir disposer à proximité des moyens nécessaires pour éteindre le feu.

ASTUCE : Vos tontes de pelouse déposées au pied de vos arbustes empêcheront l'herbe de pousser et maintiendront l'humidité dans le sol.

Pôle emploi

Depuis le lundi 20 avril dernier, un nouveau service de proximité a ouvert au pôle emploi de la Côte Saint André. Celui-ci permet de simplifier les démarches d'inscription des demandeurs d'emploi et notamment ceux de notre commune.

Concrètement, le demandeur d'emploi pourra réaliser en un seul lieu et dans la même demi-journée son inscription comme demandeur d'emploi c'est-à-dire l'instruction de sa demande d'allocation et son premier entretien professionnel.

Pour prendre rendez-vous avec un conseiller, un numéro unique, le 3949, et un site internet, www.pole-emploi.fr sont disponibles. Le demandeur d'emploi peut remplir directement en ligne son dossier d'inscription.

Pôle emploi de la Côte Saint André – Espace des Alpes, rue de la Halle – 38260 La Côte Saint André.

CONSULTANCE ARCHITECTURALE

Architecte : Monsieur Marc VAUQUOIS – 2^{ème} trimestre 2009

- Vendredi 12 juin (après-midi) à la C.C.B.E. à COLOMBE
- Vendredi 19 juin (après-midi) en Mairie de BIZONNES
- Vendredi 26 juin (après-midi) en Mairie du GRAND LEMPS

- Vendredi 03 juillet (après-midi) à la C.C.B.E. à COLOMBE
- Vendredi 24 juillet (après-midi) en Mairie de BIZONNES
- Vendredi 31 juillet (après-midi) en Mairie du GRAND LEMPS

CONSULTANCE JURIDIQUE

Maître Michèle GIROT-MARC

2^{ème} trimestre 2009

- Samedi 06 juin de 9h00 à 12h00 à la mairie de Renage
- Samedi 27 juin de 9h00 à 12h00 à la mairie du Grand Lemps

QUELQUES RAPPELS CONCERNANT LES CHIENS DANGEREUX et les autres...

Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent être déclarés en mairie.

- Chiens de 1^{ère} catégorie (attaque) : Pitt-bulls, Boerbulls, Staffordshire terrier, American- Staffordshire terrier, Mastiff et Tosa non inscrits à un livre généalogique reconnu.
- Chiens de 2^{ème} catégorie (défense) : Staffordshire terrier, American Staffordshire terrier et Tosa inscrits à un livre généalogique reconnu. Rottweiler ou de type Rottweiler inscrits ou non à un livre généalogique reconnu.

Il est rappelé que les **chiens de 1^{ère} catégorie** ont dû avoir une évaluation comportementale **avant le 31 décembre 2008**.

Pour les **chiens de 2^{ème} catégorie**, cette évaluation doit être réalisée **avant le 31 décembre 2009**.

Les personnes concernées trouveront en mairie la liste des vétérinaires agréés en Isère.

Pour tous les chiens (les deux catégories ci-dessus et les autres...)

Est considéré en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, n'est plus sous la surveillance effective de son maître (Art L 211-23 du code rural).

Les aboiements intempestifs et répétés rentrent dans le cadre des nuisances sonores et font donc partis des bruits gênants interdits.

Etat civil 2009 (arrêté au 19/05/2009)

Naissances

| | |
|------------------|------------|
| Kimberly FAYOLLE | 16 janvier |
| Mathéo GARNIER | 02 mai |
| Maëlys PONS | 07 mai |

Mariages

| | |
|---|--------|
| Jean-Paul CICERON & Juana GONZALEZ | 09 mai |
| Nicolas CALTAGIRONE & Véronique MICHALLON | 16 mai |

Décès

| | |
|----------------|-------------|
| Pierre JACQUET | 1er février |
|----------------|-------------|

Tranquillité absence

Les périodes de vacances, les week-ends prolongés, les absences liées à des obligations professionnelles représentent des périodes propices aux cambriolages. Tout départ ou longue absence doit être signalé à la brigade territorialement compétente.

Pour aviser la brigade de gendarmerie, vous pouvez :

- composez le n° 04.76.55.90.17 ou 04.74.88.20.17 ou 17.
- vous rendre à la brigade de votre domicile ou transmettre par courrier les informations suivantes :

Nom, prénom : _____

Adresse et téléphone du domicile à surveiller : _____

Téléphone du propriétaire durant l'absence : _____

Période d'absence : du _____ au _____ inclus.

Nom, prénom, téléphone de la personne habilitée

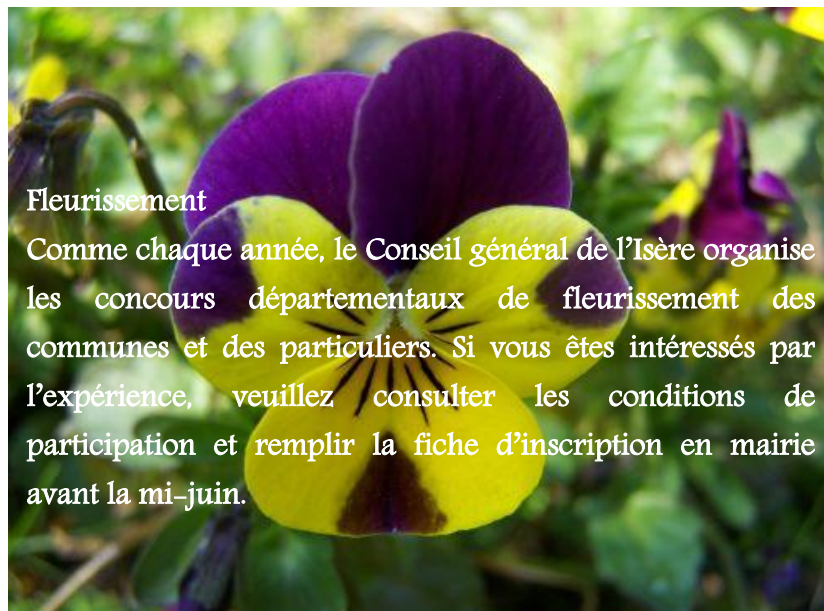
- à visiter les lieux (relevé courrier, arrosage fleurs, etc.) _____

- à prévenir en cas de problème : _____

Les résidences signalées aux gendarmes feront l'objet d'une attention toute particulière au cours de leurs surveillances quotidiennes, de jour comme de nuit.

Veillez noter que la mairie sera fermée .

- du lundi 20 juillet au samedi 1^{er} août inclus
- du jeudi 13 au samedi 29 août inclus



Fleurissement

Comme chaque année, le Conseil général de l'Isère organise les concours départementaux de fleurissement des communes et des particuliers. Si vous êtes intéressés par l'expérience, veuillez consulter les conditions de participation et remplir la fiche d'inscription en mairie avant la mi-juin.

Généreuse est ta végétation
Chaleureuse est ta population.
Flachères,
A chaque saison, je te revisite
Déjà quatre ans que je suis séduite.

En été, tu nous as mariés
Par une journée fort ensoleillée.
Depuis nous t'avons adopté,
Toi et toutes tes festivités.

L'automne est souvent monotone
Mais, chez toi, il fanfaronne
Avec l'arrivée des navets
Que tout le monde attendait.

Je t'ai découvert au printemps,
Comme l'enfant que je portais.
Aujourd'hui, c'est l'heure du bilan
Pour rien au monde, je n'ai de regret.

Neuf mois se sont écoulés
Notre premier enfant est né.
Tu l'as accueilli à bras ouverts
C'était son premier hiver

Laetitia